Décision du Président
Contrat de maintenance de deux ascenseurs au Musée Emile Jean
à Villiers sur Marne – CO26031
Titulaire : Société RMA

2026 – D – n° 214

Le Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU le décret N°2018-1075 du 3 Décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° DC2026-46 du Conseil de Territoire en date du 14 avril 2026,

CONSIDERANT que le contrat de maintenance de deux ascenseurs au Musée Emile Jean à Villiers sur Marne a fait l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable,

CONSIDERANT l'offre de la société RMA sise 2 rue Jean Jaurès à CORMEILLES EN PARISIS (95240),

DECIDE

Article 1er : De signer le contrat de maintenance de deux ascenseurs au Musée Emile Jean à Villiers sur Marne d'un montant annuel de 1.570,00 € HT, à passer avec la société RMA.

Article 2 : Le contrat débutera à compter du 19 octobre 2026 pour une durée de 12 mois. Il pourra être reconduit 3 fois, la reconduction étant tacite.

Article 3 : De charger le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes, comptable public de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

Article 4 : Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarneBois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Champigny sur Marne, le 15 OCT. 2026

Territoire Paris Est Marne & Bois 21

Le Président

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le 15 OCT. 2026
Est exécutoire à la date du
En application des articles L5211-1 et L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20261015-D2026-214-AR
Date de télétransmission : 15/10/2026
Date de réception préfecture : 15/10/2026